

À l'attention de Mme V. PECRESSE, ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
et de M. X. DARCOS, ministre de l'Éducation nationale.
(Sous couvert de M. J. Sarrazin, recteur de l'académie de Grenoble ;
M. F. Ouabdesselam, président de l'Université Joseph Fourier
et M. P. Mendelsohn, président des I.U.F.M. de Grenoble)

Madame le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche,
Monsieur le ministre de l'Éducation nationale,

Actuellement en formation initiale pour devenir professeurs des écoles, nous nous posons de nombreuses questions quant à la mise en œuvre de sa continuité lors des années de T1 et T2.

Le projet de réforme de la formation des maitres implique l'absence de stagiaires en formation initiale dans les écoles I.U.F.M. intégrées aux universités. Cela est une menace directe à la poursuite de la formation en T1 puisque ce sont les stagiaires IUFM qui constituent actuellement le principal moyen de remplacement des T1. Notre formation initiale se réduirait alors à 400h sur 450h prévues, ce qui est une rupture par rapport au plan de formation en cours.

Il est fondamental pour nous que la mise en œuvre de cette formation spécifique soit maintenue et précisée dans son organisation. En effet, elle permet un accompagnement nécessaire à l'entrée dans le métier ainsi que la construction des savoirs et savoir-faire professionnels.

De plus, nous pensons qu'une formation continue est essentielle à un enseignant tout au long de sa carrière. De son existence dépend la réussite des élèves à laquelle nous sommes particulièrement attachés.

En conséquence, nous attendons le maintien d'une véritable formation professionnelle en alternance et demandons la création des conditions permettant de mettre en place les stages prévus et de les intégrer à la formation. Nous voulons également pour les futurs enseignants que soit maintenue l'année de formation initiale qui suit la réussite au concours.

En souhaitant que vous répondiez à nos attentes, nous vous prions d'agréer Madame le ministre, Monsieur le ministre l'expression de notre profond respect.